

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de SAINT PIERRE DE BOEUF
en date du 23 juin 2020**

Convocation en date du 16 juin 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juin à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur RAULT Serge, Maire.

Etaient présents : Mr Serge RAULT, Mr Christian CHAMPELEY, Mme Isabelle DUMAZET, Mme Véronique MOUSSY, Mr Patrick HENRIOT, Mme Anne-Marie DEFAY, Mr Daniel SAUVIGNET, Mr Daniel BLANC, Mr Eric PANDREAU, Mr Alain ROUX, Mme Nadine ROCHE, Mme Sonia DOS REIS, Mr Olivier BERAUD, Mme Anne GAUTHERON, Mme Stéphanie BAJU, Mr Xavier NOVIS, Mme Lucie DUGUA, Mme Camille BONNASSIEUX

Absents représentés : Mr Pierre-Marie CHEVAL donne pouvoir à Mme DOS REIS Sonia

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Véronique MOUSSY

Après lecture du compte-rendu de la réunion en date du 9 juin 2020, celui-ci est adopté à l'unanimité.

I – FINANCES COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, unanime, décide de reporter à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal le vote des budgets 2020 de la commune et de l'assainissement.

a – Budget de la Commune

✓ **Compte de gestion 2019**

Monsieur le Maire expose que les chiffres du réalisé de l'exercice 2019 du budget principal de la commune sont conformes à ceux du compte de gestion 2019 de Mr le receveur.

Le Conseil Municipal, unanime, après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Mr le receveur n'appelle ni observation, ni réserve pour les résultats 2019

✓ **Compte administratif 2019**

Mr Christian CHAMPELEY, 1^{er} adjoint, présente le compte administratif 2019 à l'assemblée :

➤ **Section fonctionnement**

	PREVISIONS en €	REALISATIONS en €
DEPENSES	1 349 390.45	1 128 113.65
RECETTES	1 349 390.45	1 400 711.29

Soit un excédent de fonctionnement de 272 597.64 €.

➤ **Section d'investissement**

	PREVISIONS en €	REALISATIONS en €
DEPENSES	1 722 800.00	455 633.94
RECETTES	1 722 800.00	910 318.44

Soit un excédent d'investissement de 454 684.50 €

Sous la présidence de Mr Christian CHAMPELEY, le Conseil Municipal unanime approuve le compte administratif 2019.

✓ **Affectation des résultats 2019**

Le Conseil Municipal unanime décide d'affecter au budget primitif 2020, l'excédent de fonctionnement de 272 597.64 € en recette d'investissement, article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé).

L'excédent d'investissement 2019 est reporté au compte 001 (résultat d'investissement reporté), recettes d'investissement du budget primitif 2020 pour un montant de 454 684.50 €.

✓ **Vote du taux des trois taxes des impôts locaux**

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le maintien, du taux de la Taxe Foncière Bâti et du taux de la Taxe Foncière Non Bâti. Les taux pour 2020 sont les suivants :

TAXES	TAUX 2020	RAPPEL 2019
Taxe Foncière Bâti (TFB)	13.45 %	13,45 %
Taxe Foncière Non Bâti (TFNB)	49.47 %	49,47 %

b – Budget assainissement

✓ **Compte de gestion 2019**

Monsieur le Maire expose que les chiffres du réalisé de l'exercice 2019 du budget Assainissement sont conformes à ceux du compte de gestion 2019 de Mr le receveur.

Le Conseil Municipal, unanime, après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Mr le receveur n'appelle ni observation, ni réserve pour les résultats 2019.

✓ **Compte administratif 2019**

Monsieur Christian CHAMPELEY, 1^{er} adjoint, présente le compte administratif 2019 à l'assemblée :

➤ **Section fonctionnement**

	PREVISIONS en €	REALISATIONS en €
DEPENSES	236 400.00	90 120.66
RECETTES	236 400.00	224 178.64

Soit un excédent de fonctionnement de 134 057.98 €.

➤ **Section d'investissement**

	PREVISIONS en €	REALISATIONS en €
DEPENSES	949 995.66	428 209.34
RECETTES	949 995.66	473 894.67

Soit un excédent d'investissement de 45 685.33 €.

Sous la présidence de Mr Christian CHAMPELEY, le Conseil Municipal unanime approuve le compte administratif 2019.

✓ **Affectation des résultats 2019**

Le Conseil Municipal unanime décide d'affecter :

- l'excédent de fonctionnement de 134 057.98 € comme suit :
 - 59 057.98 € à l'article 002 (Résultats de fonctionnement reporté), recette de fonctionnement du budget primitif 2020
 - 75 000.00 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé), recette d'investissement du budget primitif 2020
 -
- L'excédent d'investissement 2019 est reporté au compte 001 (résultat d'investissement reporté), excédent d'investissement du budget primitif 2020 pour un montant 45 685.33 €.

II – POLE A VOCATION CULTUREL ET ASSOCIATIF :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la réalisation de travaux complémentaires afin d'améliorer l'aménagement des salles du pôle culturel et associatif et propose la signature des avenants suivants :

- Lot n°6 : motorisation des volets roulant pour un montant de 2 820,00 € HT,
- Lot n°7 : mise en place de parquet pour un montant de 12 143,71 € HT,
- Lot n°10 : réalisation de peinture supplémentaire pour un montant de 517,55 € HT,
- Lot n°11 : pose d'un faux-plafond supplémentaire pour un montant de 1 070,34 € HT,
- Lot n°12 : pose de carrelage mural pour un montant de 3164,80 € HT,
- Lot n°13 : installation de câblages électriques supplémentaires pour un montant de 1 967,92 € HT,
- Lot n°14 : pose d'un bac évier et d'un convecteur supplémentaires pour un montant de 2 703,42 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la signature, par le monsieur le Maire, des avenants aux marchés de travaux tels que définis ci-dessus.

III – MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Le Conseil Municipal, unanime, approuve le projet de modification simplifiée du PLU portant sur les points suivants :

- Permettre la réalisation d'un projet maison de santé pluridisciplinaire associé à la construction d'un bâtiment d'une quinzaine de logements collectifs et d'un espace associatif impliquant des modifications à apporter à l'OAP du secteur N°2 Rue du Bonnardaux, à la liste des emplacements réservés, au document graphique : suppression d'un emplacement réservé portant création d'une voirie nouvelle, remplacement de cette voirie projetée par un cheminement doux entraînant la suppression du cheminement piéton le long du cimetière et le déplacement d'un espace collectif du secteur sud de l'OAP dans une position plus centrale, programmation permettant la réalisation de logements intermédiaires ou collectifs, représentation du projet maison de santé – habitat collectif sur le schéma de principe.
- Correction d'erreurs matérielles dans le règlement et les documents graphiques du PLU : rajout de la localisation des bâtiments patrimoniaux sur le document graphique, correction de l'emprise des périmètres de captage d'eau potable, correction de la formulation de la règle relative à l'implantation des piscines dans le règlement de la zone UH.

IV – CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle la création des commissions municipales lors de la réunion du 9 juin 2020. Le Conseil Municipal, unanime, fixe comme suit la composition de ces commissions :

Commission enfance:

- Christian CHAMPELEY
- Xavier NOVIS
- Anne GAUTHERON
- Isabelle DUMAZET
- Sonia DOS REIS
- Véronique MOUSSY

↳ Commission Vie associative - Jeunesse :

- Isabelle DUMAZET
- Daniel BLANC
- Camille BONNASSIEUX
- Anne-Marie DEFAY
- Eric PANDREAU
- Lucie DUGUA
- Stéphanie BAJU
- Daniel SAUVIGNET

↳ Commission Bâtiments communaux, Voirie et Réseaux :

- Pierre-Marie CHEVAL
- Daniel BLANC
- Daniel SAUVIGNET
- Xavier NOVIS
- Olivier BERAUD
- Sonia DOS REIS
- Patrick HENRIOT

↳ Commission information et communication :

- Véronique MOUSSY
- Patrick HENRIOT
- Christian CHAMPELEY
- Lucie DUGUA
- Nadine ROCHE

↳ Commission cimetière :

- Pierre Marie CHEVAL
- Anne Marie DEFAY
- Daniel SAUVIGNET

V – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, élit ses représentants au conseil d'administration, une seule liste de candidats est présentée :

Mr Patrick HENRIOT	Mme Anne GAUTHERON
Mme Nadine ROCHE	Mr Daniel BLANC
Mr Olivier BERAUD	Mr Daniel SAUVIGNET
Mme Véronique MOUSSY	

VI – ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Monsieur le Maire propose de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Une seule liste est présentée.

Le conseil municipal, unanime, fixe comme suit la composition de la CAO :

Membres titulaires

- Christian CHAMPELEY
- Pierre –Marie CHEVAL
- Olivier BERAUD

Membres suppléants :

- Sonia DOS REIS
- Xavier NOVIS
- Patrick HENRIOT

VII – COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :

Les modalités de constitution de la commission de délégation de service public sont les mêmes que la commission d'appel d'offre : outre le maire, elle est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Une seule liste est présentée

Le conseil municipal, unanime, fixe comme suit la composition de la commission de délégation de service public ::

Membres titulaires

- Patrick HENRIOT
- Christian CHAMPELEY
- Pierre Marie CHEVAL

Membres suppléants

- Olivier BERAUD
- Daniel BLANC
- Alain ROUX

VIII – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la liste des personnes titulaires et suppléantes proposées pour siéger à la commission communale des impôts directs de la Commune de Saint Pierre de Bœuf, comme suit :

Président : Serge RAULT, Maire

Suppléant : Pierre Marie Cheval, 3^{ème} adjoint au Maire

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ROCHE André	CONDUCTIER Hélène,
MORET Claude	CHORON Jean,
PRAS Laurent,	BOHE Robert,
NOVIS Xavier, Conseiller municipal	CHAMPELEY Christian, 1er adjoint au Maire
FRANDON Michel	DUMAZET Isabelle, 2ème adjointe au Maire -
PUTMAN Thomas	DEFAY Anne-Marie, Conseillère municipale
MOUSSY Véronique, 4ème adjointe au Maire	BERAUD Noël
PANDREAU Eric, conseiller municipal -	BLANC Daniel, fraiseur – conseiller municipal
BERAUD Olivier, conseiller municipal –	BAJU Stéphanie, Conseillère municipale
HENRIOT Patrick, conseiller municipal -	ROUX Alain, Conseiller municipal
DUGUA Lucie, conseillère municipale	BONNASSIEUX Camille, Conseillère Municipale
CHASSAGNE Françoise	GAUTHERON Anne, Conseillère municipale

IX – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL :

- **Comité consultatif de l'île de la Platière**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne comme représentants au comité consultatif de l'île de la Platière les membres suivants :

Délégué titulaire : - Mr Daniel SAUVIGNET

Déléguée suppléant : - Mme Anne-Marie DEFAY

- **SMIRCLAID :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne comme représentants au SMIRCLAID les membres suivants :

Délégués titulaires : - Mr Daniel SAUVIGNET

- Mme Anne-Marie DEFAY

Délégués suppléants : - Mr Christian CHAMPELEY

- Mr Patrick HENRIOT

X – DESIGNATION DU DELEGUE DU COLLEGE DES ELUS AU CNAS :

Le Conseil Municipal, unanime, désigne Monsieur Christian CHAMPELEY, 1^{er} adjoint au Maire, comme délégué du collège des élus, au CNAS.

XI – AFFAIRES DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a mis en œuvre, conformément à la réglementation, pendant la période du confinement, une solution alternative suite à l'interdiction d'épandage des boues, susceptibles d'être contaminées par la Covid-19, de la station d'épuration du Lionnard à Saint Pierre de Bœuf : les boues ont été dépotées en tête de station d'Acantia à Annonay (Ardèche). Il l'informe également de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour une aide financière exceptionnelle pour la gestion des boues d'assainissement domestique et assimilé domestique non-hygiénisées dans le contexte de la Covid-19.

Les informations complémentaires apportées, le conseil municipal, unanime sollicite une aide financière de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, pour la gestion exceptionnelle des boues d'assainissement domestique et assimilé domestique non-hygiénisées dans le contexte de la Covid-19,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Numéro de délibérations de la séance	Intitulé
N°23-06-2020-1	Approbation du compte de gestion 2019 du budget commune établi par Mr le receveur
N°23-06-2020-2	Approbation du compte administratif du budget communal 2019
N°23-06-2020-3	Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, budget commune
N°23-06-2020-4	Vote du taux des taxes de la fiscalité locale
N°23-06-2020-5	Approbation du compte de gestion 2019 du budget assainissement établi par Mr le receveur
N°23-06-2020-6	Approbation du compte administratif 2019 – budget assainissement
N°23-06-2020-7	Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019- budget assainissement
N°23-06-2020-8	Création des commissions municipales
N°23-06-2020-9	Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS
N°23-06-2020-10	Election de la commission d'Appel d'Offres
N°23-06-2020-11	Constitution de la commission de délégation de service public
N°23-06-2020-12	Election de la commission communale des impôts directs
N°23-06-2020-13	Désignation des représentants du Conseil Municipal pour siéger a sein du Comité Consultatif de l'île de Platière
N°23-06-2020-14	Désignation des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat Mixte Intercommunal du Rhône Court-circuité Loire Ardèche Isère Drôme
N°23-06-2020-15	Désignation du délégué du collège des élus au CNAS
N°23-06-2020-16	Aménagement et extension d'un bâtiment communal : avenants aux marchés de travaux
N°23-06-2020-17	Appels à projets « solutions boues d'épuration-Covid-19 » Aide exceptionnelle pour la gestion des boues d'assainissement domestique et assimilé domestique non hygiénisées dans le contexte du Covid-19
N°23-06-2020-18	Modification simplifiée N°1 du PLU de Saint Pierre de Boeuf

La secrétaire de Séance
Mme Véronique MOUSSY

Le Maire
Serge RAULT

